

# Pour réussir votre parcours de CHIRURGIE BARIATRIQUE, engagez-vous dans le programme Baria Up

La chirurgie de l'obésité est un outil très efficace de perte de poids, réservé à un petit nombre de patients, dans des conditions encadrées par des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS). Ces recommandations précisent qu'un accompagnement avant et après l'opération sont indispensables. Pourtant, force est de constater qu'au moins la moitié d'entre eux ne seraient plus suivis deux ans après la chirurgie\*.

Le programme Baria Up, financé\*\* par le Ministère de la Santé, a été développé pour :

- améliorer la prise en charge de ces patients,
- éviter les complications
- maintenir les résultats de la chirurgie durablement
- atteindre les objectifs escomptés
- acquérir les compétences indispensables à une perte de poids et une qualité de vie optimale

Trois CHU en France (Lyon, Lille et Toulouse) proposent ce programme en expérimentation en collaboration avec un établissement de soins de suite et réadaptation pour chaque ville.

À Lyon, l'équipe du Centre Intégré Obésité (Pr Emmanuel DISSE- Hôpital Lyon Sud & Pr Maud ROBERT – Hôpital Edouard Herriot) des **Hospices Civils de Lyon** travaille de concert sur ce programme avec la **Clinique Korian Les Lilas Bleus (Lyon 7ème Arr)**, spécialisée dans la prise en charge des personnes en situation d'obésité.

## Baria Up : un programme innovant



En plus de la chirurgie, ce parcours offre gracieusement UN ACCOMPAGNEMENT :

Baria Up est proposé à des patients qui s'engagent à suivre un parcours pré et post-opératoire de 3 à 5 ans s'appuyant sur l'accompagnement de spécialistes de l'obésité : médecins nutritionnistes, diététiciens, psychologues, enseignants en activité physique adaptée.



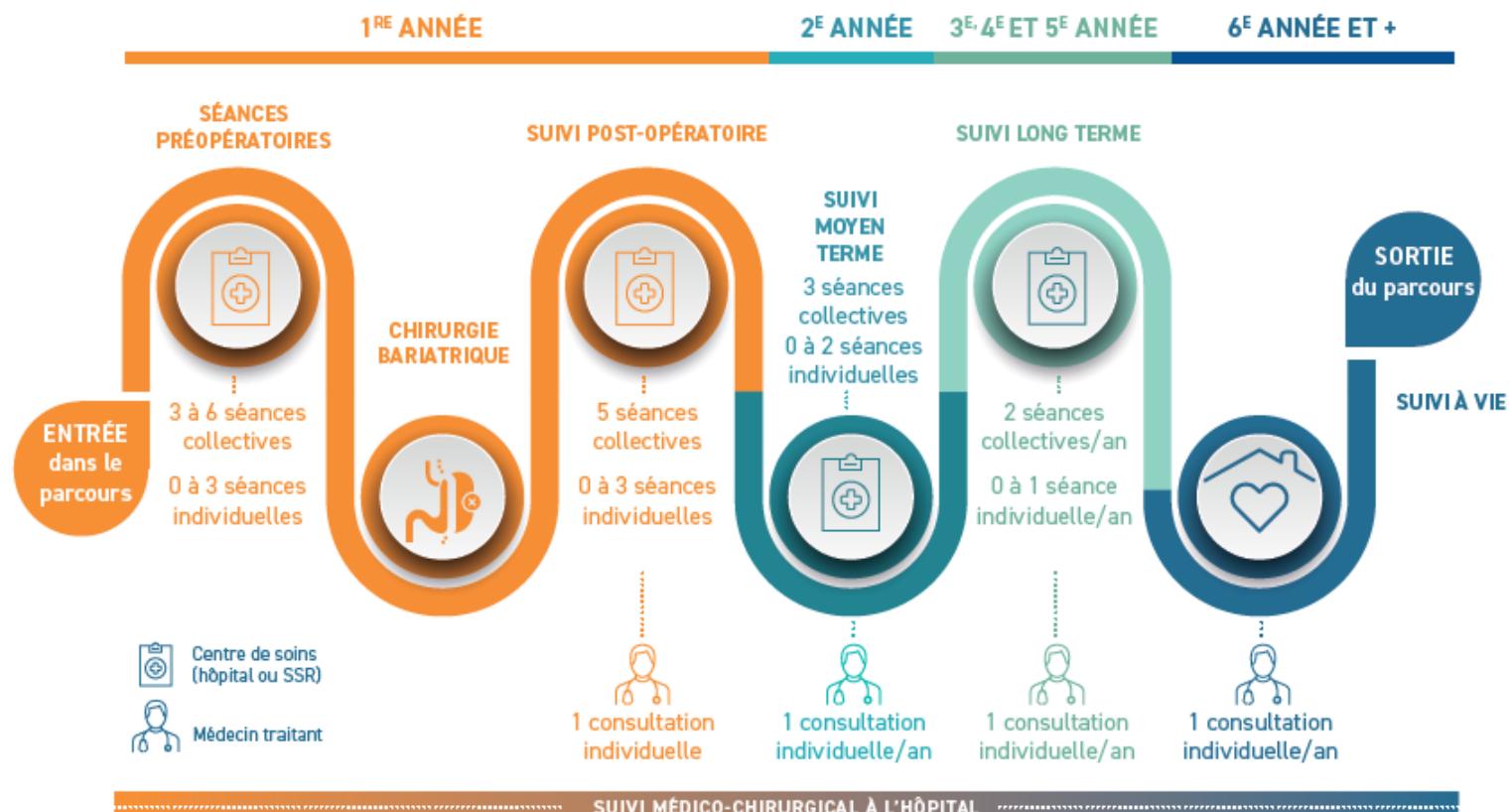
\*Rapport de l'Académie Nationale de Médecine, « Améliorer le suivi des patients après chirurgie bariatrique » - 2017

\*\* Article 51. Publication Journal Officiel le 24-12-2020 : La loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2018 a introduit en son article 51 un dispositif permettant d'expérimenter de nouvelles organisations en santé reposant sur des modes de financement inédits. L'article 51 permet de déroger aux financements par silos des professionnels de santé et permet également la prise en charge de paramédicaux dans le parcours de l'obésité dont les prestations ne sont aujourd'hui pas remboursées via le droit commun



# LE PARCOURS Baria Up

Les patients participent à plus d'une dizaine de séances collectives pour les préparer, les informer et les accompagner dans leur changement de vie.



Pour suivre ce parcours, les patients ont accès dans le cadre de Baria Up à une plate-forme numérique, Maela, sur laquelle ils trouvent des informations au sujet de la chirurgie, suivent leurs rendez-vous, échangent avec leur équipe soignante et peuvent mesurer les progrès réalisés.



## L'expérimentation Baria Up est coordonnée par :

- Les hôpitaux et les Centres de soins de suite et réadaptation (SSR) de Toulouse, Lille et Lyon
- Des représentants de patients, avec le collectif national de l'association des obèses (CNAO)
- L'équipe Medtronic pour la modélisation, le pilotage du programme et sa digitalisation

Pour plus d'informations et entrer dans le programme Baria Up, contactez :

Hôpital Lyon Sud – Service Endocrinologie Diabète Nutrition : Tel. 04 78 86 14 87 –

Mail : [ls.endocrino-sem@chu-lyon.fr](mailto:ls.endocrino-sem@chu-lyon.fr)

Clinique Korian des Lilas Bleus : Tel. 04.37.70.77.23 – Infirmière Coordinatrice Baria-Up !

CNAO : [contact@cnao.fr](mailto:contact@cnao.fr)